

Techniciens

22^e promotion

Observatoire de la formation



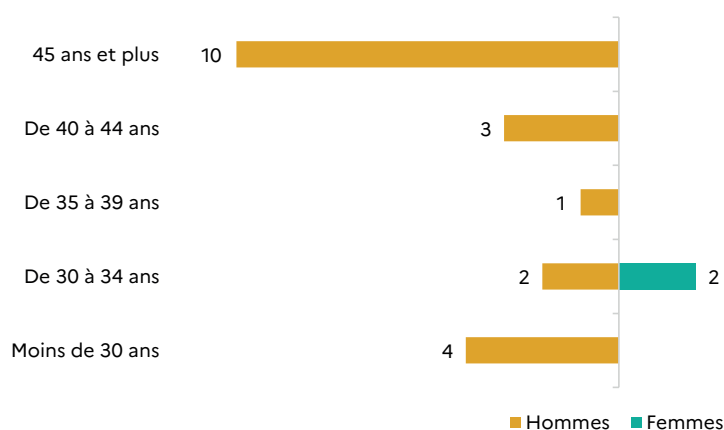
FÉVRIER 2026

À retenir

- > 22 stagiaires entrés en formation le 12 janvier 2026 pour une durée de 12 semaines
- > Un taux de retour de 100 %
- > 20 hommes et 2 femmes
- > Âge moyen : 41,4 ans
- > Les stagiaires sont majoritairement diplômés d'un bac +2
- > Premières motivations : l'évolution de carrière, le salaire et la diversité des missions
- > Premières perspectives professionnelles : monter en grade et faire carrière dans le métier de technicien.

Profil sociodémographique

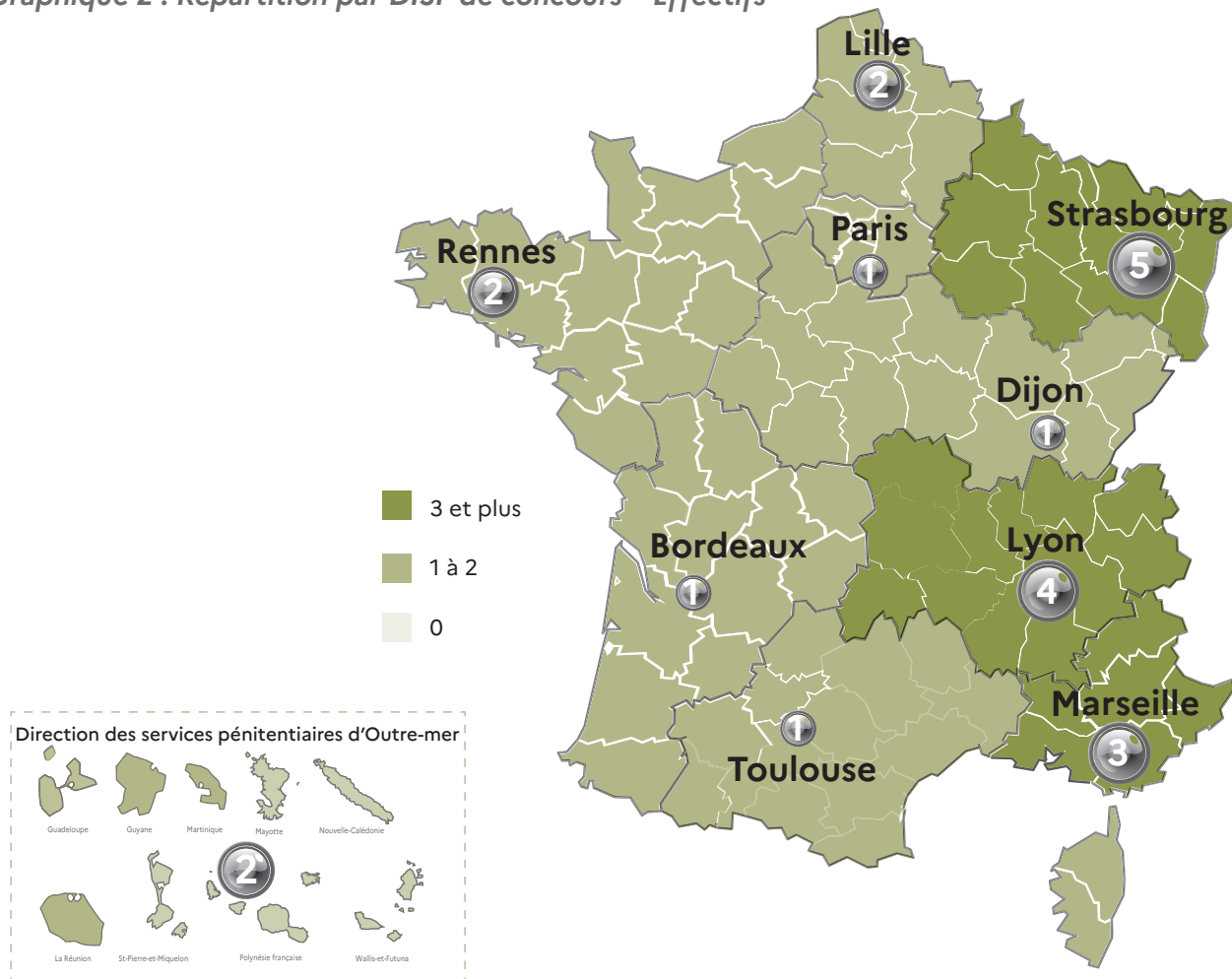
Graphique 1 : Répartition par genre et catégorie d'âge – Effectifs¹



La 22^e promotion de techniciens compte 22 stagiaires. Parmi eux, sont recensés 20 hommes et 2 femmes. Les stagiaires sont âgés de 41,4 ans en moyenne. Leurs âges s'échelonnent de 23 à 62 ans. Concernant leur situation matrimoniale, 16 stagiaires sont en couple. 7 sont mariés, 5 pacsés et 4 vivent en union libre. 5 personnes sont célibataires, et 1 personne est divorcé(e).

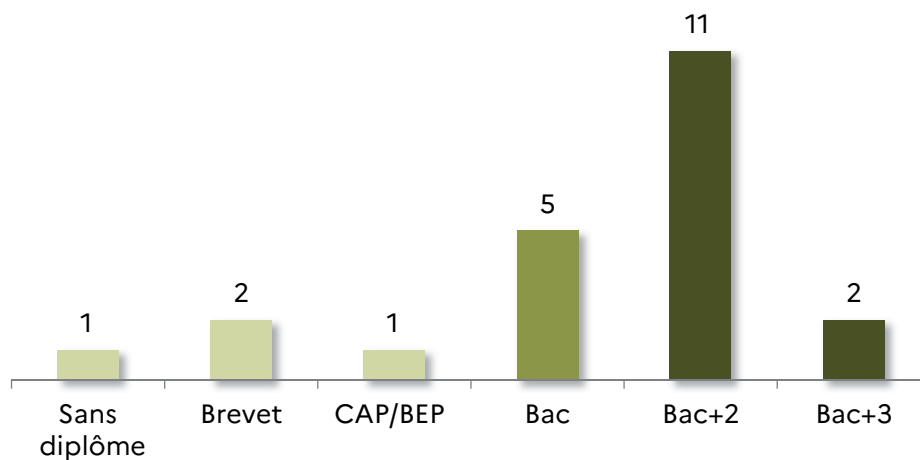
¹ Une personne n'a pas précisé son âge.

Graphique 2 : Répartition par DISP de concours – Effectifs



L'ensemble des DISP au sein desquelles les stagiaires ont passé le concours sont représentées. La plus mentionnée est celle de Strasbourg (5 stagiaires en proviennent). Ensuite se positionnent les DISP de Lyon avec 4 personnes et Marseille avec 3 personnes. Les autres DISP sont faiblement mentionnées.

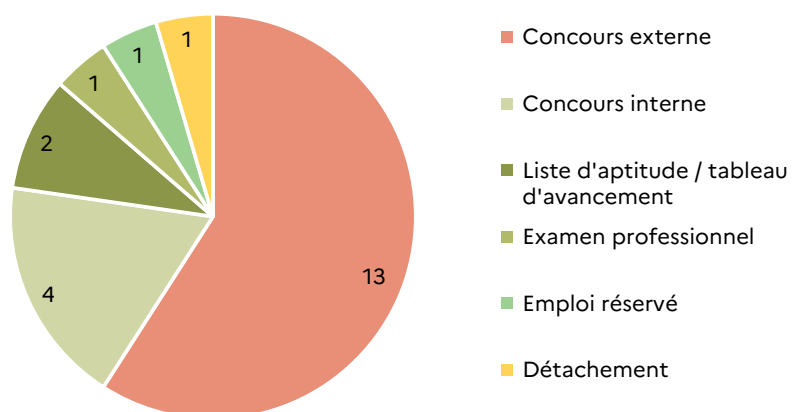
Graphique 3 : Diplôme le plus élevé obtenu – Effectifs



La grande majorité des techniciens en formation est titulaire du baccalauréat : 18 stagiaires sur 22, dont 13 ayant également obtenu un diplôme du supérieur (11 un Bac+2 et 2 un Bac+3). Quatre personnes ont un niveau inférieur au baccalauréat (1 sans diplôme, 2 avec le brevet et 1 avec un CAP/BEP). Les domaines d'études mentionnés sont très variés. Les plus cités sont les sciences (3 mentions) et l'hôtellerie (2 mentions).

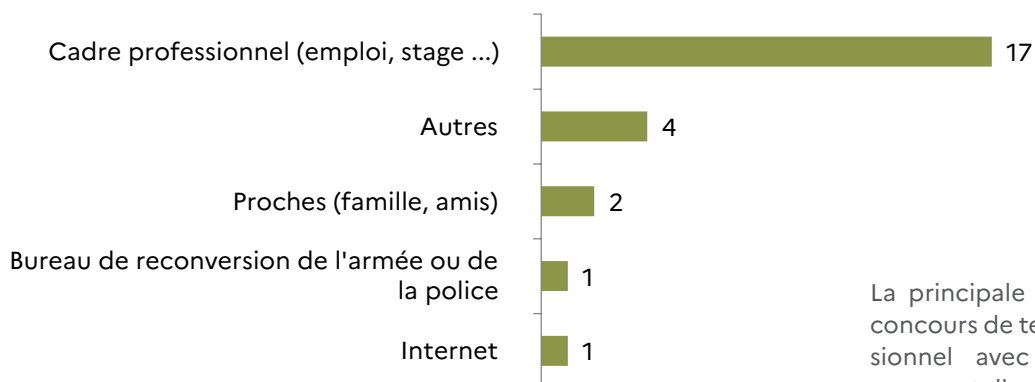
Concours et expériences professionnelles dans l'AP

Graphique 4 : Modalité d'accès à la formation de technicien - Effectifs



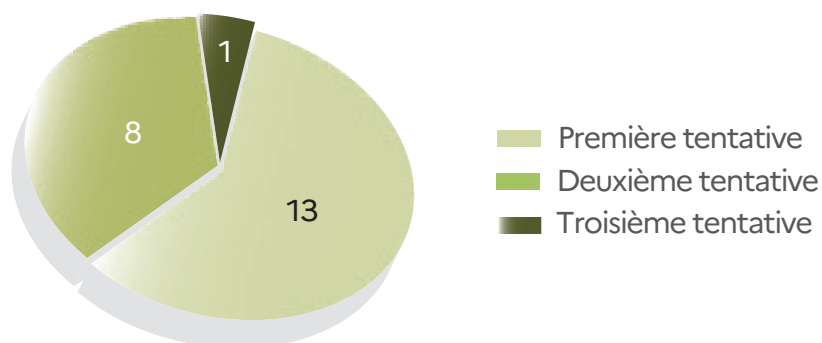
Parmi les stagiaires techniciens, 13 sont issus du concours externe. Quatre ont intégré la formation via le concours interne et 2 sur liste d'aptitude. Une personne a accédé à la formation par le biais d'un emploi réservé, un autre par détachement et un dernier par l'examen professionnel.

Graphique 5 : Connaissance du concours – Citations (plusieurs réponses possibles)



La principale source de connaissance du concours de technicien est le cadre professionnel avec 17 mentions. Les autres sources telles qu'internet ou les proches sont peu représentées.

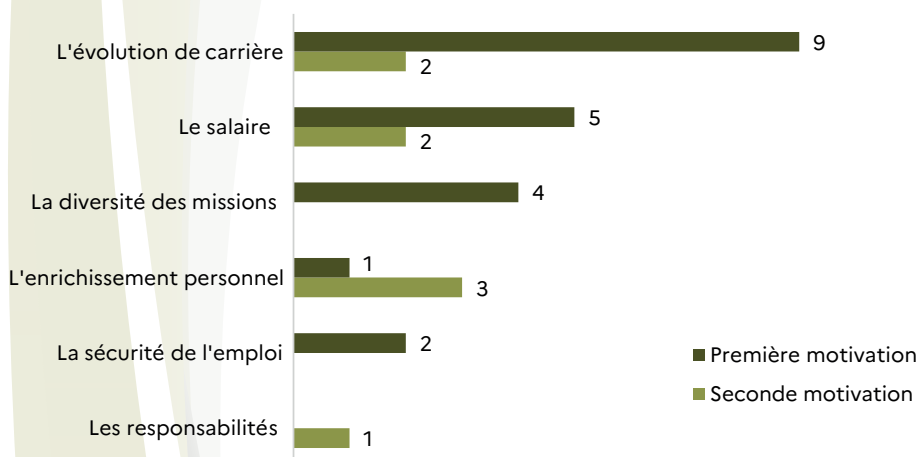
Graphique 6 : Nombre de tentatives au concours de technicien – Effectifs



Les apprenants ont majoritairement intégré la formation suite à leur première tentative au concours (13 mentions). Huit personnes passaient le concours pour la deuxième fois et un agent a intégré la formation après la troisième tentative.

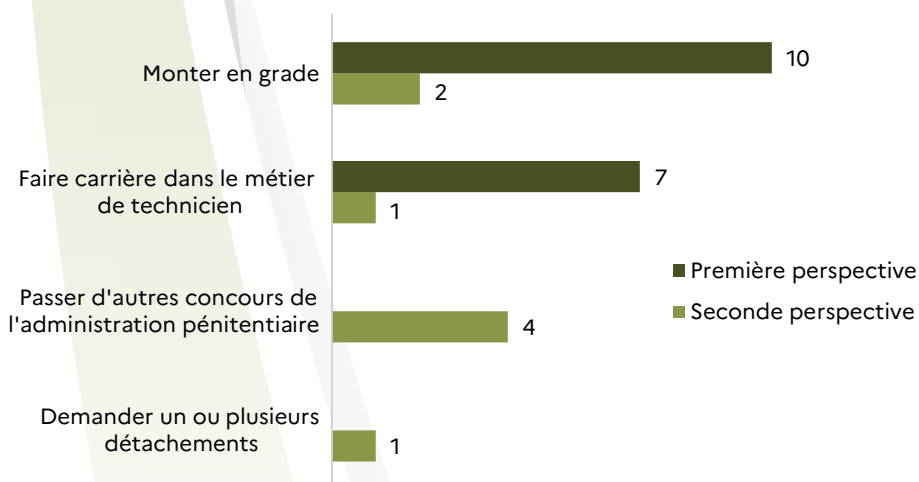
Aussi, 18 stagiaires avaient déjà travaillé dans l'administration pénitentiaire avant de passer le concours de technicien. La plupart d'entre eux étaient technicien contractuel (10) ou adjoint technique (6) avec une ancienneté moyenne de 8,1 ans dans l'institution. Les durées de ces expériences sont très étendues, s'échelonnant de 2 à 25 années.

Graphique 7 : Première et seconde motivations à devenir technicien – Effectifs



La première motivation à intégrer la formation est l'évolution de carrière. Cette dernière constitue la seconde motivation de deux autres personnes. Sont également mentionnés le salaire (7 stagiaires) et la diversité des missions (4) comme motivation principale.

Graphique 8 : Perspectives professionnelles en début de formation – Effectifs



Monter en grade constitue la première perspective professionnelle pour plus de la moitié des stagiaires (12 mentions, dont 10 en premier choix). Ensuite, 8 d'entre eux souhaitent faire carrière dans le métier de technicien. Pour finir, on retrouve en second choix l'envie de passer d'autres concours de l'administration pénitentiaire (4 personnes) et de demander un ou plusieurs détachements (1). Quatre stagiaires envisagent de passer le concours de directeur technique.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr

scannez pour accéder à la page internet de l'observatoire de la formation



FÉVRIER 2026